# Modèle de formulaire de signalement pour saisir les incidents de transgression des limites et de violence

1. Forme de violence / violation des limites

*Des indications multiples sont possibles.*

|  |  |
| --- | --- |
| * Physique * Psychique * Matériel * Violence indirecte (culturelle / structurelle) * Irritation Proximité Distance | * Violence sexualisée   (soupçon, observation, vécu)  **Dans ce cas, l'incident doit être immédiatement signalé à la direction de l'institution et/ou au service de signalement interne. En dehors de cela, le secret professionnel est absolu. Les signalements ne sont pas discutés ou faits en équipe.** |

1. Informations générales

|  |  |
| --- | --- |
| Personne(s) déclarante(s) |  |
| Joignable à (mail ou tél.) : |  |
| Date et heure du signalement |  |
| Date et heure de l'incident |  |
| Lieu de l'incident |  |
| Qui était impliqué dans l'incident ? |  |

1. Niveau de violation des limites

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Formes générales de violence | Ο  situations au quotidien | Ο  transgression légères des limites | Ο  Violation grave des limites | Ο  transgression massive des limites |
| Principe de base | Cadre de la discutabilité | | | |
| Violence sexualisée | Ο  Irritation dans  proximité et distance | Ο  Vague supposition |  | Ο  Soupçons vagues / fondés |
| Principe de base | Cadre de la discutabilité | | | Hormis signalement : secret profession-nel absolu |

1. Description sommaire de l'incident

|  |
| --- |
|  |

1. Démarches déjà entreprises *(facultatif)*

(Attention, en cas de violences sexualisée, la seule démarche à effectuer est le signalement immédiat au service de signalement et/ou à la direction de l'institution)

|  |
| --- |
|  |

1. Organismes / personnes Informé.e. *(facultatif)*(attention, en cas d'incidents de violence sexuelle, personne ne doit être informé en dehors du service de signalement et/ou de la direction de l'institution)

|  |  |
| --- | --- |
| * Enseignant.e de la classe * Responsable de groupe * Personne de référence * Personne de confiance * Curateur.trice | * Personnes ayant l'autorité parentale * Colocataires.trices / camarades de classe\*. * Direction de l'école * Thérapeute * Autres : ... *à adapter par l'institution*. |

1. Décharge émotionnel

Une déchargeémotionnelle (réduction du stress) sous la forme d'un suivi collégial selon les directives du concept de prévention a-t-il déjà eu lieu ?

* Auprès de la personne concernée par la transgression des limites ?
* Auprès de la personne qui a observé la transgression des limites ?
* Auprès de la personne qui a commis la transgression des limites ? (pas en cas de violence sexuelle)

1. Configurations

*Plusieurs indications sont possibles. A remplir par le service de signalement interne.*

|  |  |
| --- | --- |
| * Collaborateur.trice - bénéficiaire. * bénéficiaire – collaborateur.trice * bénéficiaire - bénéficiaire * bénéficiaire\* * Autres : | * Collaborateur.trice - collaborateur.trice   Les signalement de cette configuration doivent être signalées au supérieur hiérarchique et sont traitées par la ligne hiérarchique. Si le supérieur hiérarchique est directement impliqué dans l'incident, le rapport est adressé au supérieur de celui-ci. |

*Ce modèle répond aux critères de l'association Anthrosocial en matière de gestion de la violence, à la charte de prévention, aux bases légales actuelles ainsi qu'au standard grison et doit être adapté aux conditions institutionnelles. La remarque "facultatif" indique la marge de manœuvre de l'institution en ce qui concerne la conception de ses formulaires.*

Ce document peut être utilisé librement à condition d'en mentionner la source. La source est : Bureau de prévention, Anthrosocial (2024).